

Dossier N° C20225.00

PROCES VERBAL DESCRIPTIF



EXPEDITION

L'AN DEUX MILLE VINGT ET LE MERCREDI TRENTE SEPTEMBRE

A LA REQUETE DE :

CREDIT IMMOBILIER DE FRANCE DEVELOPPEMENT (venant aux droits du CREDIT IMMOBILIER DE FRANCE SUD OUEST suite à une fusion absorption selon déclaration de conformité du 01 mai 2016 lui même venant aux droits de la société FINANCIERE DE L'IMMOBILIER SUD ATLANTIQUE suite à la fusion intervenue entre cette même société et le CREDIT IMMOBILIER DE FRANCE MIDI PYRENEES FINANCIERE REGIONALE accompagné d'un changement de dénomination sociale selon PV D'AGE du 10/07/2009) société anonyme capital de 124 821 703 euros inscrite au RCS de PARIS sous le n°379 502 644 dont le siège social est sis 26/28 rue de madrid à PARIS (75008) agissant poursuites et diligences de ses représentants légaux domiciliés en cette qualité audit siège

Ayant pour avocat constitué Maître Maud TRESPEUCH, avocate associée au sein de la SELARL LESPRIT TRESPEUCH 1 rue des Moulins 09000 FOIX, laquelle se constitue pour la requérante sur le présent commandement et ses suites.

AGISSANT EN VERTU DE :

la copie exécutoire d'un acte authentique reçu le 04 septembre 2006 par Maître Yann FIEUZET notaire à Varilhes (Ariège) contenant prêt immobilier.

Je, Pierre CASTELA, Huissier de Justice Associé, membre de la Société Civile Professionnelle Française LOUBATIERES - Pierre CASTELA, titulaire d'un office d'Huissier de Justice à la résidence de MIREPOIX (Ariège), 12 Rue Porte d'Amont, soussigné

Certifie m'être rendu ce jour, à 14 heures 00, commune de SAINT JEAN DE VERGES (Ariège), 13 Chemin de la Plaine en présence de Monsieur Hubert PASINI du cabinet PROBATEX expert en diagnostic immobilier afin de procéder à la description entière et détaillée du bien immobilier qui y est situé appartenant à :

PROPRIETAIRES :

1) Monsieur * né le 05/11/1964 à RENNES , domicilié 13 Chemin de la plaine (09000) SAINT JEAN DE VERGES

2) Madame* de nationalité Française née le 27/03/1969 à AULNAY SOUS BOIS , domiciliée 13 Chemin de la plaine (09000) SAINT JEAN DE VERGES

DESIGNATION :

Le bien immobilier dont s'agit figure à la matrice cadastrale de la Commune de SAINT JEAN DE VERGES (Ariège) 13 Chemin de la Plaine ainsi qu'il suit :

PROPRIETE BATIE :

SECTION	NUMERO	LIEUDIT	CONTENANCE
C	1074	JOULIEU	21a 77ca

DESCRIPTION :

Le bien immobilier dont s'agit figure à la matrice cadastrale de la Commune de SAINT JEAN DE VERGES(Ariège) ainsi qu'il suit :

PROPRIETE BATIE :

SECTION	NUMERO	LIEUDIT	CONTENANCE
C	1074	JOULIEU	21a 77ca

Il s'agit d'une maison d'habitation construite en 2006 comprenant au rez-de-chaussée, une entrée, un salon séjour, une cuisine, un cellier, un garage, un cabinet de toilettes, un bureau, une chambre et une salle de bains et d'un étage comprenant un couloir de dégagement, deux chambres et une salle d'eau. Cette maison a une superficie totale d'environ 127,93 M², hors garage.

Ce bien est relié au réseau électrique, téléphonique et gaz.

Le chauffage est assuré par une chaudière de gaz de ville.

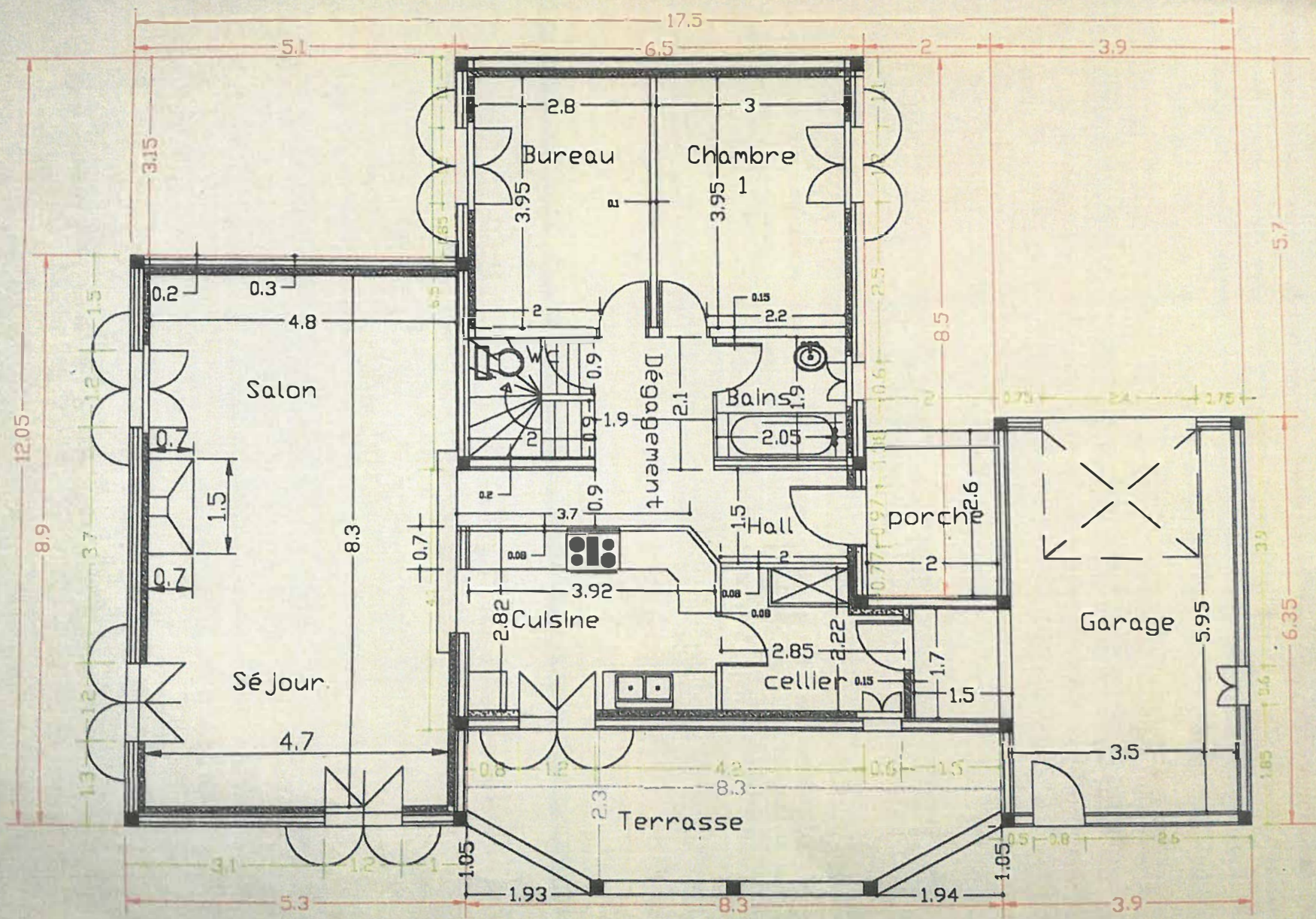
La production d'eau chaude est assurée la chaudière au gaz de ville.

L'assainissement est assuré par un raccordement au tout à l'égout.

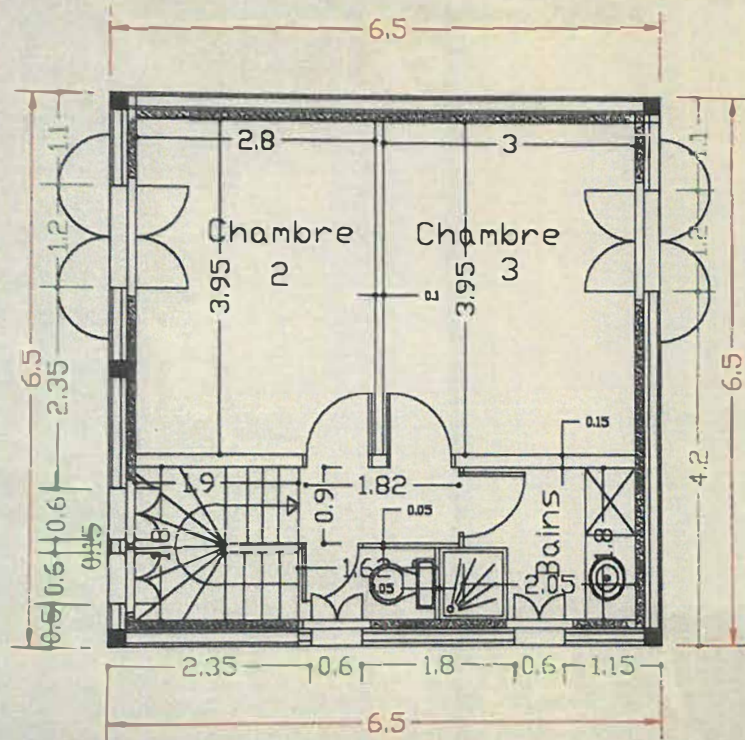
Ce bien est actuellement par les propriétaires * et leurs enfants.



5692



REZ DE CHAUSSEE éch : 1/75



salon/séjour	39.60m ²
cuisine	10.90m ²
cellier	5.90m ²
bains1/bains2	7.80m ²
bureau	11.06m ²
chambre1	11.85m ²
chambre2	11.06m ²
chambre3	11.85m ²
hall	3.00m ²
dégagements	14.91m ²
TOTAL	127.93m²
garage	23.67m ²
terasse	17.10m ²
porche	5.20m ²

ETAGE éch 1/75

I – REZ-DE-CHAUSSEE :

1 – HALL ENTREE-DEGAGEMENT :

On accède à cette pièce depuis le porche extérieur par une porte moulurée en bois vitrée en partie haute avec une grille de défense avec serrurerie et poignée de portes. Cette pièce a une superficie d'environ 14,91 M².

Le sol est en carrelage. Les plinthes sont en carrelage. Les murs sont en crépis taloché. Le plafond est peint avec les poutres apparentes.

Cette pièce est éclairée depuis l'extérieur par les carreaux de la porte d'entrée.

Cette pièce est équipée de trois points lumineux au plafond, de quatre interrupteurs, de deux prises électriques, d'un interphone, et de deux radiateurs.

Cette pièce est également équipée d'un placard double porte coulissante.



2- SALON –SALLE A MANGER :

On accède à cette pièce depuis l'entrée par un encadrement maçonné sans porte et en empruntant deux marches. Cette pièce a une superficie d'environ 39,60 M².

Le sol est en carrelage.

Les plinthes sont en carrelage.

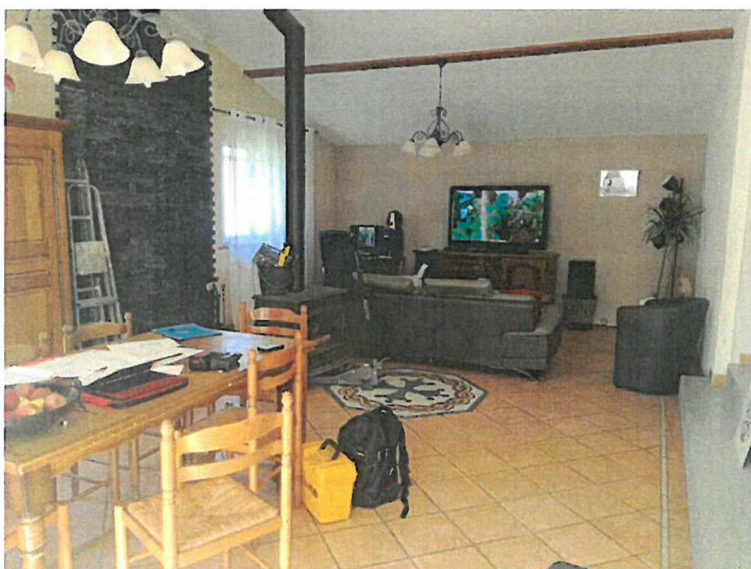
Les murs sont en crépis taloché et avec des briquettes en ardoise côté cheminée.

Le plafond est peint avec les poutres apparentes.

Cette pièce est éclairée depuis l'extérieur côté ouest par une fenêtre double battant sur châssis en PVC, double vitrage fermée sur l'extérieur par des volets en bois, et par une porte fenêtre double battant sur châssis en PVC, double vitrage fermée sur l'extérieur par des volets en bois, et côté sud par une porte fenêtre double battant sur châssis en PVC, double vitrage fermée sur l'extérieur par des volets en bois.

Cette pièce est équipée de deux points lumineux au plafond, de deux interrupteurs, de cinq prises électriques, de deux prise téléphoniques, d'une prise télévision et de trois radiateurs.

Cette pièce est aussi équipée d'un tubage au plafond avec un poêle en bois.



3- CUISINE :

On accède à cette pièce depuis le salon salle à manger par un encadrement de porte maçonné sans porte en empruntant trois marches. Cette pièce a une superficie d'environ 10,90 M².

Le sol est en carrelage. Les plinthes sont en carrelage. Les murs sont en crépis taloché et carrelés sur les murs côté évier et plan de travail. Le plafond est peint avec les poutres apparentes.

Cette pièce est éclairée depuis l'extérieur et par une porte fenêtre double battant sur châssis en PVC, double vitrage fermée sur l'extérieur par des volets en bois.

Cette pièce est équipée de quatre point lumineux au plafond, de deux interrupteurs, de six prises électriques, d'une arrivée et d'une évacuation d'eau permettant le branchement d'une machine à laver, d'une arrivée d'eau pour le frigo américain et d'un radiateur.

Cette pièce est également équipée d'une cuisine équipée avec plan de travail coulé et porte en bois teintées en partie basse, d'une plaque de gaz six feux, d'un four à micro-ondes encastré, d'un four encastré, d'une hotte aspirante.



4- CELLIER :

On accède à cette pièce depuis la cuisine par une porte moulurée en bois post formée en avec serrurerie et poignée de porte. Cette pièce a une superficie d'environ 5,90 M².

Le sol est en carrelage.

Les murs sont en carrelage.

Le plafond est en lame de pvc.

Cette pièce est éclairée depuis l'extérieur par une fenêtre simple battant sur châssis en PVC, double vitrage fermée sur l'extérieur par une grille de défense.

Cette pièce est équipée d'un point lumineux au plafond, d'un interrupteur, de deux prises électriques et d'une arrivée et d'une évacuation d'eau.



5 - GARAGE :

On accède à cette pièce depuis le cellier par une porte moulurée en bois post formée en avec serrurerie et poignée de porte. Cette pièce a une superficie d'environ 23,67 M². On accède aussi au garage depuis l'extérieur par une porte métallique basculante.

Le sol est en ciment.

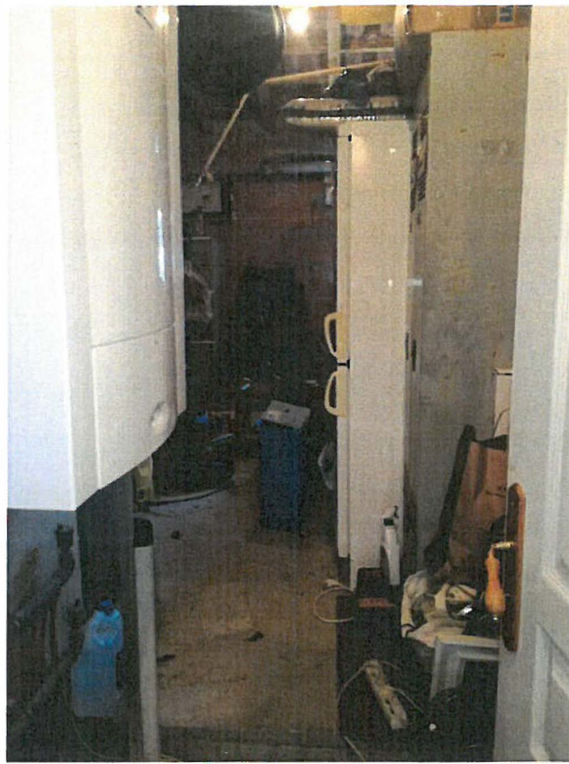
Les murs sont en brique brute.

Le plafond est constitué par la charpente et les tuiles apparentes.

Cette pièce est éclairée depuis l'extérieur par une fenêtre simple battant sur châssis en PVC, double vitrage fermée sur l'extérieur par une grille de défense.

Cette pièce est équipée d'un point lumineux au plafond, d'un interrupteur, de deux prises électriques.

Cette pièce est aussi équipée d'un tableau électrique, d'une chaudière à gaz de marque ELM LEBLANC, et d'une porte en bois donnant accès à l'extérieur côté sud.



6 – CAGE D'ESCALIER :

On accède au premier étage depuis l'entrée par un escalier.

Les marches sont peintes.

Les murs sont peints.

Cette pièce est éclairée depuis l'extérieur par une fenêtre double battant sur châssis en PVC, double vitrage fermée sur l'extérieur par des volets en bois.

Cette pièce est équipée d'un point lumineux mural et de deux interrupteurs.



7– WC :

On accède à cette pièce depuis le couloir de dégagement par une porte post formée en bois peint avec serrurerie et poignée de porte. Cette pièce a une superficie d'environ 1,80 M².

Le sol est en carrelage.

Les plinthes sont en carrelage.

Les murs sont en crépis taloché.

Le plafond est peint avec les poutres apparentes.

Cette pièce n'est pas éclairée depuis l'extérieur.

Cette pièce est équipée d'un point lumineux au plafond, d'un interrupteur.

Cette pièce est aussi équipée d'une cuvette de toilette avec réservoir bac dorsal.



8 – BUREAU :

On accède à cette pièce depuis le couloir de dégagement par une porte post formée en bois peint avec serrurerie et poignée de porte. Cette pièce a une superficie d'environ 11,06 M².

Le sol est en carrelage.

Les plinthes sont en carrelage.

Les murs sont en crépis taloché.

Le plafond est peint avec les poutres apparentes.

Cette pièce est éclairée depuis l'extérieur par une fenêtre double battant sur châssis en PVC, double vitrage fermée sur l'extérieur par des volets en bois.

Cette pièce est équipée d'un point lumineux au plafond, de deux interrupteurs, de trois prises électriques, d'une prise téléphonique, d'une prise télévision et d'un radiateur.



9 – CHAMBRE N°1 :

On accède à cette pièce depuis le couloir de dégagement par une porte post formée en bois peint avec serrurerie et poignée de porte. Cette pièce a une superficie d'environ 11,85 M².

Le sol est en parquet flottant.

Les plinthes sont en carrelage.

Les murs sont en crépis taloché.

Le plafond est peint avec les poutres apparentes.

Cette pièce est éclairée depuis l'extérieur par une fenêtre double battant sur châssis en PVC, double vitrage fermée sur l'extérieur par des volets en bois.

Cette pièce est équipée d'un point lumineux au plafond, de deux interrupteurs, de trois prises électriques, d'une prise téléphonique, d'une prise télévision et d'un radiateur.



10 – SALLE DE BAINS :

On accède à cette pièce depuis le couloir de dégagement par une porte post formée en bois peint avec serrurerie et poignée de porte. Cette pièce a une superficie d'environ 3,90 M².

Le sol est en carrelage.

Les murs sont en carrelage.

Le plafond est constitué de lames de pvc.

Cette pièce est éclairée depuis l'extérieur par une fenêtre simple battant sur châssis en PVC, double vitrage fermée sur l'extérieur par une grille de défense.

Cette pièce est équipée de trois points lumineux au plafond, d'un interrupteur, d'une prise électrique, et d'un radiateur chauffe serviette.

Cette pièce est aussi équipée d'une baignoire, d'un lavabo sur meuble.



II - PREMIER ETAGE

11- PALIER :

On accède à cette pièce depuis les marches de l'escalier. Cette pièce a une superficie d'environ 1,64 M².

Le sol est en parquet. Les murs sont en colombage et peints. Le plafond est peint avec les poutres apparentes.

Cette pièce est éclairée depuis l'extérieur par la fenêtre de la cage d'escalier.

Cette pièce est équipée d'un point lumineux mural, d'un interrupteur.



12- CHAMBRE N°2 :

On accède à cette pièce depuis le palier par une porte post formée en bois peint avec serrurerie et poignée de porte. Cette pièce a une superficie d'environ 11,06 M².

Le sol est en parquet flottant.

Les plinthes sont en carrelage.

Les murs sont peints.

Le plafond est peint avec poutres apparentes.

Cette pièce est éclairée depuis l'extérieur par une fenêtre double battant sur châssis en PVC, double vitrage fermée sur l'extérieur par des volets en bois.

Cette pièce est équipée d'un point lumineux au plafond, de deux interrupteurs, de trois prises électriques, d'une prise télévision, d'une prise téléphone et d'un radiateur.



13- CHAMBRE N°3 :

On accède à cette pièce depuis le palier par une porte post formée en bois peint avec serrurerie et poignée de porte. Cette pièce a une superficie d'environ m².

Le sol est en parquet flottant.

Les plinthes sont en carrelage.

Les murs sont peints.

Le plafond est peint avec poutres apparentes.

Cette pièce est éclairée depuis l'extérieur par une fenêtre double battant sur châssis en PVC, double vitrage fermée sur l'extérieur par des volets en bois.

Cette pièce est équipée d'un point lumineux au plafond, de deux interrupteurs, de trois prises électriques, d'une prise télévision, d'une prise téléphone et d'un radiateur.



14 – SALLE D’EAU :

On accède à cette pièce depuis le palier par une porte post formée en bois peint avec serrurerie et poignée de porte. Cette pièce a une superficie d’environ m².

Le sol est en carrelage.

Les murs sont carrelés sur 90% de la hauteur et peints pour le surplus.

Le plafond est peint avec poutres apparentes.

Cette pièce est éclairée depuis l’extérieur par une fenêtre simple battant sur châssis en PVC, double vitrage fermée sur l’extérieur par une grille de défense.

Cette pièce est équipée de trois points lumineux muraux, d’un interrupteur, d’une prise électrique et d’un radiateur sèche serviette.

Cette pièce est aussi équipée d’une cabine de douche, d’un lavabo sur meuble deux portes et d’une ventilation régulée.



15 – WC :

On accède à cette pièce depuis le palier par une porte post formée en bois peint avec serrurerie et poignée de porte. Cette pièce a une superficie d’environ 3,69 M².

Le sol est en parquet flottant. Les murs sont carrelés. Le plafond est peint.

Cette pièce est éclairée depuis l’extérieur par une fenêtre simple battant sur châssis en PVC, double vitrage fermée sur l’extérieur par une grille de défense.

Cette pièce est équipée d’un point lumineux mural, d’un interrupteur.

Cette pièce est également équipée d’une cuvette de WC.



16 - JARDIN EXTERIEUR :



17- FACADES :



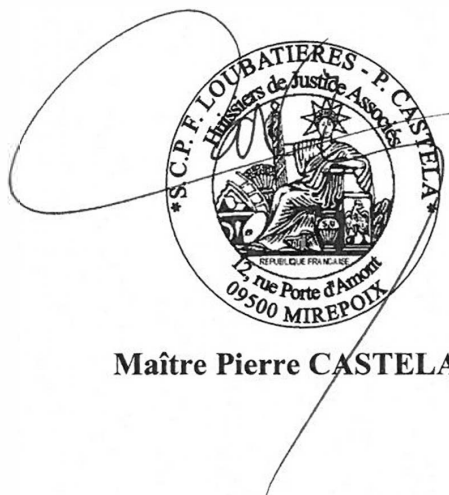


N'ayant plus rien à décrire, je me suis retiré à 15 Heures 30 Minutes et ai dressé le présent procès-verbal Descriptif auquel j'ai annexé diverses photographies pour servir et valoir ce que de droit.

SOUS TOUTES RESERVES

DONT ACTE

COUT : Comme indiqué à l'original.



Maître Pierre CASTELA